



CONSEIL MUNICIPAL D'ONANS

Du 10 avril 2025- 20h

Présents : Claude Hueber, Gilles Pelay, Laurent Folle, Corinne Smith, Claude Billot, André Streit, Céline Naviet, Aurélien Dinet,

Excusés : MM. Jean-Pierre Giovanini (procuration à Gilles Pelay)

Secrétaire de séance André Streit, en présence d'Ingrid Pelay secrétaire de mairie.

Lecture par André Streit du compte-rendu du conseil précédent qui est adopté à l'unanimité.

Comptes de Gestion 2024.

Présentation par Claude HUEBER des comptes de l'année 2024 avec commentaires et discussion des dépenses et recettes les plus marquantes.

Fonctionnement:	Recettes	260 029 €
	Dépenses	184 637 €
Investissement:	Recettes	140 066 €
	Dépenses	46 016 €

Lotissement, pas de vente de terrains en 2024.

Les dépenses sur le budget lotissement ne concernent que de l'entretien des terrains à vendre et l'achat de 4 postes d'éclairage public solaires. Pour 2025, les dépenses d'entretien des terrains passeront en budget de fonctionnement de la commune, justifié par M. Daran de la trésorerie de Valdahon..

Après cette présentation le maire quitte la salle et le compte administratif est adopté à l'unanimité (8 voix).

Projet de Budget 2025.

Gilles Pelay propose un budget de fonctionnement calqué sur le réalisé 2024 et un budget d'investissement permettant de poursuivre la rénovation de la salle des fêtes.

Fonctionnement:	Recettes	764 859 €
	Dépenses	507 449€
Investissement:	Recettes	894 297€
	Dépenses	894 297 €

A noter :

Recettes prévisionnelles de bois en nette diminution en 2025, environ 25%.

Recettes de fiscalité locale et de l'état équivalentes à 2024.

Dépenses prévisionnelles inscrites au budget : réfections de voirie, réseau d'assainissement, bornes à incendie ainsi que remplacement chaudière du bâtiment de l'ancienne école.

Afin de relancer les ventes des terrains déjà viabilisés (4 actuellement), sur proposition du maire, consultation d'un promoteur immobilier « SUISSE IMMO », la proposition de contrat avec ce promoteur devra être validée dans un prochain conseil municipal avant signature éventuelle.

Les budgets communaux sont adoptés à l'unanimité.

Zoom sur le Budget Salle des fêtes 2025

Cout prévisionnel : 657 100€ HT

Total subventions attendues : 460 800€ HT

Subventions attendues en 2025 : 128 640€

Reste à charge sur fonds propres et prêt bancaire : 120 000€

Emprunt nécessaire pour boucler le financement : 76 300€

Prêt relais nécessaire pour absorber l'écart entre paiement des factures et versement des subventions et autres remboursements de TVA : 400 000€.

Sujets divers

Plusieurs visites d'artisans sont programmées suite aux consultations de lots pour la salle des fêtes.

Rentrée des classes 2025/2026, dix élèves en moins de Onans mais pas de fermeture de classe .

Libération d'un appartement communal au 01 juin 2025. Quelques rafraichissements de peintures prévues. Annonce officielle de libération de cet appartement à diffuser.

Délibérations annexes :

***De'claloc** : Téléservice de changement d'usage des habitations

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité (9 voix)

***Francas** : nouvelle convention pour la gestion du périscolaire de Arcey.

Contre : 0

Abstention : 1

Approuvé à la majorité (8 voix)

***Subvention ADMR : 300€**

Contre : 1

Abstention : 1

Approuvé à la majorité (7 voix)

Fin du Conseil à 22h